



Collectif non syndiqués et SUD

ARRET SUR IMAGE...

Au terme de 64 jours de lutte et d'une 4ème négociation avec la direction sur le dernier protocole d'accord, nous avons obtenu une enveloppe de 423610 euros pérenne (budget reconductible chaque année).

A ce jour, cette enveloppe est affectée par la direction de notre hôpital aux projets qui suivent :

1) la poursuite de la mise à niveau des temps médicaux des secteurs sous dotés (100 000 euros).

2) Le renforcement de l'unité mobile d'évaluation et de soutien de psychiatrie infanto-juvénile (90 000 euros)

3) Le renforcement de la prise en charge somatique (15 000 euros).

Cet item correspond à un complément de postes de médecins généralistes sur l'hôpital.

4) La mise à niveau des effectifs du CMP/CATTP de Colomiers.

Point de vue sur cette enveloppe...

Nos revendications portent sur le manque d'effectifs nécessaires aux soins à l'hôpital, ce qui indissociable du sous équipement des structures de soins en amont. Si les équipes étaient en capacité de répondre aux besoins de la population en amont, nous sommes en droit de penser que les hospitalisations seraient moins nombreuses et moins traumatisantes.

5) Le renforcement du pôle « activité, finances et système d'information » (90 000 euros).

Cela correspond à des postes d'administratifs et/ou de techniques et/ou d'informaticiens. Il ne sera pas investi dans le service DIM.

6) La création d'une équipe de liaison et de soins en addictologie (66 610 euros).

Point de vue sur cette enveloppe...

A l'heure actuelle, beaucoup d'infirmiers et de médecins ont fait, font ou ont le projet de faire des formations en addictologie. Ne serait-il pas préférable de pousser à former des spécialistes au sein des équipes. Plus ces « spécialistes » seront immergés dans les équipes terrain, plus les équipes s'approprièrent les problèmes d'addiction. Au contraire, plus ils seront extérieurs, plus les équipes se délesteront de ce problème (ex : aux urgences 2000).

Notons que ce budget finance un projet répondant à un appel à projet national sur les problèmes d'addiction.

Il ne rentre pas en concurrence avec le budget formation en addictologie.

Sur ces 6 projets, la direction dit ne pas être en capacité de nous donner des précisions concernant le nombre et les qualifications exactes des postes créés.

Ces précisions nous seront communiquées (« nous », petit personnel) après concertation des chefs de pôles concernés, décision de la direction, puis consultation (!!!) de la commission médicale et du CTE. Cela nous mène environ à mi janvier 2011.

A ce jour, nous avons obtenu :

- Que les dépenses soient uniquement affectées au personnel.
- La fongibilité des enveloppes.

Nous sommes passés de 6 enveloppes indépendantes et fermées à une enveloppe globale dont la répartition des montants sera décidée au fil des instances citées ci dessus.

- 72 mensualités de poste infirmier correspondant à 6 postes pour l'année 2011.

Ces postes seront pérennisés sur les économies qui seront faites sur l'enveloppe intérim 2011.

MAIS:

Cette enveloppe reste dans sa totalité affectée à ces 6 projets.

Ils ne recouvrent pas dans leur totalité les besoins urgents de soignants en intra et extra. Certains projets n'y répondent même pas partiellement : le pôle « activité, finances et système d'information » (90 000 euros), la création d'une équipe de liaison et de soins en addictologie (66 610 euros).

De plus, ce plan de financement ne donne pas de réponse satisfaisante au soutien de toutes les structures qui sont déjà ouvertes en mode dégradé et qui participent à la prise en compte précoce de la crise et évitent autant que faire se peut des hospitalisations : que fait on de l'EMIC, de l'hôpital de jour St Sauveur ?

- Concernant RISER, état des lieux :

- 4 infirmier(es) sont embauchées en janvier 2011, l'équipe sera donc dotée de 10 infirmier(es) au lieu de 12 pour fonctionner.

- Toujours pas d'embauche d'aide soignant(e)s qui restent à 5-3-1 au lieu de 6-4-2 pour un fonctionnement normal.

- Le compte rendu de l'Audit aura lieu fin Janvier.

PLUSIEURS SCENARIOS SONT MAINTENANT POSSIBLES:

Film 1 - On maintient la tente: POURQUOI ?

Concernant la création de postes avec la dite enveloppe de 423 610 euros:
Maintenir la pression au niveau des différentes instances consultatives (chefs de pôle, commission médicale et CTE) et surtout de **la direction** qui vous l'avez compris **décide de tout**.

Maintenir la pression en vue de la remise des copies de l'Audit à RISER.
Se servir de l'impact de la Tente pour se faire entendre en fonction des conclusions de l'Audit et de la conduite adoptée par la direction.

Maintenir la pression sur l'ARS, le conseil général, les élus et politiques afin d'**obtenir une rallonge budgétaire supplémentaire** : à ce jour, nous n'avons pas obtenu de moyens suffisants pour couvrir les besoins en personnel soignant sur l'hôpital.

La Tente de Marchant est une caisse de résonance pour toutes les luttes qui s'attaquent à la casse du service public et notamment dans la santé : au niveau régional, citons le CHU Rangueil et Purpan, Auch, Carmaux, Decazevilles, Lannemezan, Albi, Barraqueville etc...

Film 2 - On la garde en place et on tranche dans le vif

Au niveau local, concernant l'actuel protocole d'accord:
On exige la suppression de l'attribution de l'enveloppe aux 6 projets.
On exige la conversion de ces 423 610 euros en postes infirmier(e)s, Aides Soignant(e)s, ASH, secrétaires médicales, assistant(e)s sociales
Cela correspond à 14 postes pérennes qui répondent partiellement aux besoins urgents de personnel dans les services intra et extra hospitaliers.

Film 3 - On lève la tente : POUR QUOI ?

On signe le protocole en l'état, on « reste vigilant ».
La lutte continue alors sur un autre mode. On se concentre sur des actions « **coup de poing** » :

- A Marchant, au niveau des instances consultatives et surtout de la direction pour orienter la création de postes sur la dite enveloppe.
- A l'ARS, au conseil général, sur les élus et politiques pour obtenir une enveloppe budgétaire supplémentaire.

Et on se garde la Tente sous l'coude !

... des fois que nos coups de poing ne seraient pas entendus.

Riche de cet état des lieux éclairé et lucide, c'est ensemble que nous devons décider de la suite de la lutte :

Assemblée Générale Jeudi 23 Décembre

**Nous sommes tous concernés et donc
bienvenus
entre 13h30 et 15h00 à la tente.**

CHOISIS LE FILM QUI TE VA BIEN,
DEVIENS ACTEUR DE TA LUTTE,
ET ENSEMBLE,
RECOLTONS TOUS LES OSCARS !!!